

MINISTERE DE LA JEUNESSE,
DU SPORT ET DES LOISIRS

DIRECTION DES LOISIRS

N° 585 MJSL/DL

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union- Discipline- Travail

Abidjan, le **19 JAN 2010**

LE DIRECTEUR

A

Madame DIASSE Honorine
Responsable de l'œuvre « LES
AMIS D'ACCRA »

Abidjan

Objet : Félicitations.

Madame la Responsable,

A l'issue de la campagne 2009 des Centres de Vacances et de Loisirs Educatifs (CVLE) dont le terme a été marqué par la réunion bilan du 10 novembre 2009, et au regard des rapports parvenus à la Direction des Loisirs, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que votre œuvre a été retenue pour **la seconde fois**, parmi celles qui ont eu un comportement exemplaire au cours de la présente campagne.

En effet, le respect de la réglementation des CVLE en vigueur et les efforts consentis par votre œuvre pour assurer un bon encadrement aux enfants, ont milité en faveur de ce choix.

Aussi, voudrais-je, vous adresser **les félicitations** du Ministère de la Jeunesse, du Sport et des Loisirs et vous encourager à poursuivre dans cette voie pour un meilleur rayonnement des CVLE en Côte d'Ivoire.

Veuillez agréer, **Madame la Responsable**, l'expression de ma considération distinguée.



GUESSAN KONAN Paulette